nue. C'était hier les pharmaciens de Paris qui échangeaient des télégrammes chaleureux avec leurs collègues de Moscou.

Ce sont aujourd'hui les employés de Belfort qui expriment aux employés de la gare de St-Pétersbourg leurs sentiments sympathiques et en reçoivent les mêmes témoignages.

La situation au Brésil

New-York, 31 octobre. — Suivant une dépêche de Washington, reçue par la *Tribuna*, on attribue une grande importance à l'ordre donné samedi à un croiseur de New-York de se rendre à Rio-de-Janeiro.

Les cercles officiels estiment que les troubles actuels du Brésil engagent les intérêts des Etats-Unis plus directement et plus sérieusement que tous les mouvements révolutionnaires analogues qui se sont produits dans l'Amérique du Sud depuis nombre d'années.

La victoire de l'amiral de Mello impliquerait la restauration de la monarchie au Brésil avec l'aide de l'intervention étrangère et l'abrogation de toutes les concessions commerciales obtenues par les Etats-Unis par le traité de réciprocité de 1891.

Londres, 31 octobre. — On télégraphie de New-York au *Standard* que plusieurs navires de guerre des Etats-Unis se préparent à prendre la mer pour empêcher toute ingérence des puissances européennes dans les affaires du Brésil.

M. Cleveland et la loi Sherman. — Le bill Mac-Kinley

Londres, 31 octobre. — Le *Standard* de ce matin, commentant l'abrogation de la loi Sherman, attribue ce résultat à l'énergie de M. Cleveland.

« La tâche du président n'est pas terminée.

» Reste le bill Mac-Kinley. Si M. Cleveland réussit à le faire rapporter, sa réputation administrative éclipsera celle de ses contemporains aux Etats-Unis.»

Cri d'alarme. — L'Angleterre dans la Méditerranée

Londres, 31 octobre. — Le correspondant du *Times* à Toulon renvoie à son journal un article de deux colonnes et demie au sujet d'une visite qu'il a pu faire, dit-il, aux chantiers de Toulon avec la gracieuse permission de l'autorité.

Aucun chantier, déclare le journaliste anglais, n'est aussi bien adapté que l'arsenal de Toulon pour la tâche qu'il doit accomplir.

C'est un signe de la force de la nation que le fait de lui avoir octroyé la permission de visiter l'arsenal, permission très difficile à obtenir et qui ne va pas même sans quelques restrictions.

Le correspondant, après avoir noté ses impressions sur ce qu'il a vu, donne le noir d'alarme et dit que l'Angleterre joue une comédie dangereuse dans la Méditerranée où ses forces navales deront être surpassées par celles de la France.

L'Angleterre n'a pas, dans la Méditerranée, de dépôt naval correspondant à Toulon. Les réserves de la flotte anglaise dans ces eaux se trouvent éloignées de 2000 milles.

Le *Times* commente cet article et en fait le sujet d'attaques contre M. Asquith, ministre de l'intérieur, qui prêche la doctrine de la désagrégation de l'empire tandis que la France fait des préparatifs pour l'avenir. Le *Times* conclut que l'isolement de la flotte anglaise, si loin de ses réserves et de sa base effective, sera peut-être une source de dangers.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La Fête de la Toussaint à Roubaix

LES CÉRÉMONIES RELIGIEUSES
DANS LES DIFFÉRENTES PAROISSES DE LA VILLE

Les communions du matin

La fête de la Toussaint a été célébrée, avec la plus grande solennité, dans toutes les paroisses de Roubaix.

Partout le culte catholique a déployé ses splendeurs, pour honorer les bienheureux du Ciel et exalter leur triomphe, dans la première partie de la journée, qui leur est spécialement consacrée.

Ensuite l'Eglise, mère affectueuse, a pensé aux âmes du Purgatoire, et les cérémonies liturgiques, entremêlées de prières d'une tristesse pénétrante, où perce comme un rayon la consolation de l'espérance chrétienne, ont succédé aux chants de gloire.

De la part des fidèles, les sentiments d'une foi vive et d'une profonde piété à l'égard des morts, se sont manifestés dans des proportions inconnues peut-être jusqu'ici. C'est par milliers que les communiants se sont approchés de la Sainte Table dans les différents sanctuaires, aux messes du matin, et pour l'assistance à la grand'-messe toutes les églises ont été absolument combles.

A Saint-Martin

Les maîtrises et les chorales ont rivalisé de talent et d'entrain pour rehausser l'éclat de cette grande solennité.

A Saint-Martin, c'est la messe de l'Immaculée-Conception, d'Auguste De Sailly, ancien organiste de la paroisse, qui a été interprétée sous la direction autorisée de M. Jules Broquet, maître de chapelle, puissamment secondé par M. Auguste Wassenove. Les ensembles ont été rendus avec une justesse et une précision au-dessus de tout éloge, ainsi que les solos, duos et trios, qui signalent cette œuvre magistrale. Le double quatuor instrumental a eu une large part dans le succès.

M. Gustave Meyer, l'organiste si apprécié, a été très goûté dans la brillante exécution de l'Offertoire, et de la *Polonaise* de Chopin, qu'il a donnée à la sortie.

A Notre-Dame

A Notre-Dame, la chorale de la paroisse a fait entendre la messe en *ré* de Niedermeyer, avec le *Credo* de Gounod, en mémoire de l'illustre maître que la France et les arts viennent de perdre. Sous la direction de M. Albert Lecherf, elle a fait valoir, de la façon la plus satisfaisante, les caractères variés de ces œuvres, et en a surmonté les nombreuses difficultés.

Un *Benedictus* de Battman a été chanté avec beaucoup de méthode par MM. Paul Deldyck et Mahieu-Deledalle.

M. Julien Koszul tenait l'orgue : c'est dire sans nul besoin d'appréciation, que l'accompagnement a été supérieurement rendu, ainsi que l'Offertoire de Théodore Dubois.

A Sainte-Elisabeth

La chorale du Cercle Saint-Eloi a prêté son gracieux concours à Sainte-Elisabeth, en interprétant, à la satisfaction générale, la messe de Parisot, à trois voix. M. Alphonse Dutoit dirige cette société avec talent, et, de plus, est un soliste de mérite.

L'organiste, M. Setyn, dont la réputation n'est plus à faire, a contribué pour une large part à l'éclat de la partie musicale.

A Saint-Jean-Baptiste

Sous l'habile direction de son jeune chef, M. Albert Duhamel fils, la société chorale de Saint-Jean-Baptiste, avec sa perfection habituelle, a donné la messe de Théodore Dubois.

Au commencement de l'office, à l'occasion de l'exposition du Très-Saint-Sacrement, un « O Salutaris » de Faure a été magistralement chanté par M. Dubar, premier chantre de la paroisse, qui s'est fait encore entendre à l'Elévation, dans l' « Ave Maria » de Gounod.

M. Paul Rosticher, organiste, a charmé l'auditoire par l'exécution impeccable d'une page de Baptiste à l'offertoire, d'une mélodie de Samuel Rousseau à la Communion, et de la Marche pontificale de Lemmens, à la sortie.

A Saint-Joseph

A Saint-Joseph, la maîtrise a exécuté, avec une maëstria qui lui fait honneur, la messe hollandaise, à trois voix, de Bartholomès, dédiée à Pie IX.

A l'Offertoire, un amateur, M. Jean-Baptiste Buytaert, s'est fait remarquer sur la mandoline, dans une touchante « Invocation ». A la Communion, un tout jeune homme, M. Georges, lauréat de l'Ecole nationale de musique de Roubaix, a joué sur le violon, avec une rare virtuosité, le « Dernier sommeil de la Vierge », de Massenet.

Nous devons associer à nos félicitations l'organiste, M. Auguste Bernard.

Au Sacré-Cœur

La société chorale qui s'est fait entendre au Sacré-Cœur, sous la baguette de M. Arthur Lorthiois, a interprété la messe de Théodore De La Hache.

M. Jules Carpentier, lauréat de l'Ecole nationale de musique de Roubaix, a chanté avec âme, pendant l'Offertoire, l'« Ave Maria » de Gounod.

Chœurs et soliste ont mérité de sincères éloges, ainsi que M. Eugène Delporte, qui tenait l'orgue.

Au Saint-Sépulcre

Au Saint-Sépulcre, la chorale de la paroisse a chanté la messe de Notre-Dame-des-Victoires, pour quatre voix mixtes, de M. Henri Peers, directeur de cette société. Alternativement les solistes et le chœur ont rendu avec méthode et précision les effets dont cette belle messe abonde.

Un « Ave verum » de Mozart a été supérieurement interprété par M. Jean-Baptiste Selosse.

M. Paul Delnatte, organiste, a prêté son excellent concours à l'exécution générale.

Au Très-Saint-Rédempteur

Comme à Saint-Martin, c'est la messe de l'Immaculée Conception, de De Sailly, qui a été interprétée à l'église du Très-Saint-Rédempteur, au Pile, et les éléments d'exécution, bien que moins importants, n'ont rien laissé à désirer.

M. Alfred Orange a été écouté avec beaucoup de plaisir dans l' « O Salutaris » de Lefebvre-Wély, et dans un magnifique duo, intitulé : « Hymne à l'Eucharistie », dans lequel M. Emile Duquenne lui a prêté le concours de sa voix sympathique.

Les vêpres-psaumes, en faux-bourdons harmonisés par le maître de chapelle, M. Henri Carton, méritent une mention toute spéciale.

Les offices du soir

Une énorme affluence se pressait également à l'office des vêpres. Dans toutes les paroisses, sans exception, des sermons de circonstance ont été prononcés.

Les diverses églises n'ont guère désempli pour les matines des morts, chantées vers six heures, pendant que les cloches commençaient à faire entendre leur tintement funèbre, qui s'est prolongé jusqu'à une heure avancée de la soirée.

Les visites au cimetière

Le temps, qui s'est maintenu au beau pendant toute la journée de mercredi, a favorisé d'une façon exceptionnelle le pieux pèlerinage au cimetière. De mémoire d'homme, on ne se souvient pas d'avoir jamais vu un pareil concours de visiteurs.

Dès l'ouverture des grilles, l'incessant défilé des parents et des amis a commencé, sans la moindre solution de continuité, jusqu'à six heures du soir.

Vers quatre heures, la foule était si grande, qu'il fallait attendre patiemment son tour pour entrer, et la circulation était devenue très laborieuse dans les allées de l'immense nécropole.

Cependant, malgré cette affluence toujours grossissante, pas le moindre désordre à signaler. Chacun, dans le recueillement de ses pensées, observait le silence imposé par la majesté de la mort.

LES MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES
AU CIMETIÈRE

Le nombre de nos sociétés patriotiques s'étant accru depuis l'année dernière, les manifestations au cimetière ont gagné par suite en importance.

A l'exception de l'*Union des Patriotes* qui avait fait, pour son propre compte, dimanche dernier, la démonstration anticipée que nous avons reproduite en détail, et qui s'est rendue, mercredi, au cimetière de Tourcoing, toutes les autres sociétés patriotiques ont tenu à remplir leur devoir envers leurs concitoyens, morts au champ d'honneur.

Au commencement de la matinée, le *Souvenir Français* et le *Cercle militaire* faisaient suspendre à la grille du monument funèbre, élevé à la mémoire des enfants de Roubaix, morts au service de la Patrie, deux magnifiques couronnes. La première portait en exergue : « Le Souvenir français aux soldats morts pour la Patrie. Comité de Roubaix ». Sur la seconde on pouvait lire : « Les officiers du Cercle militaire de Roubaix à leurs camarades ».

Un peu plus tard, une délégation de la société municipale de gymnastique et d'armes, la *Roubaisienne*, se rendait au cimetière, pour y déposer une troisième couronne, très remarquable aussi, avec un fond de velours noir formant tableau, sur lequel se détachait en lettres dorées cette inscription : « La Roubaisienne aux soldats morts pour la Patrie ».

Dès onze heures, une grande animation régnait au café *Pandore*, rue Pauvrée, où s'étaient donné rendez-vous les sociétés d'anciens militaires pour se rendre en cortège au cimetière.

Vers midi, M. Detournay, président des *Anciens combattants de 1870-71*, fait battre le rappel par deux tambours, et les membres des diverses sociétés, viennent se grouper successivement dans la rue, par rangs de quatre et dans l'ordre suivant :

1° *Les Anciens combattants de 1870-71*, avec drapeau au centre, cravaté d'un crêpe, porté par M. Jules Lefeuvre, décoré de la médaille militaire, ayant comme garde d'honneur MM. Alfred Bayart, Louis Pollet, Lucien Leveugle, Auguste Longré, également médaillés.

On admire en tête de cette société une magnifique palme de laurier, enlacée d'un ruban tricolore, et portée par MM. Vrammont et Léon Verrach. Le ruban a pour légende : « Les combattants de 1870-71 à leurs compagnons d'armes.

2° *Les anciens combattants de Crimée*, société de formation nouvelle;

3° La société des *Décorés et Médaillés*, dont le siège est à l'estaminet Philémon Eyames, rue Pierre-Motte.

4° La société des *Anciens militaires de l'armée de mer*, avec une ancre en fleurs d'immortelles, portée par MM. Georges Mesplont et Emile Henricart. Cet emblème, très original, et parfaitement en rapport avec la qualité des donateurs, portait la dédicace : « Aux soldats morts pour la Patrie. »

Aussitôt que les quatre groupes ont pris leur position, M. Détournay, qui en a la direction générale, donne le signal du départ, et le cortège s'ébranle, en suivant la rue Pauvrée, puis la Grande-Rue, jusqu'au cimetière.

Sur tout le parcours, les innombrables passants saluent l'imposant défilé et les couleurs nationales.

Devant le monument, c'est M. Emile Cormorant, doyen fondateur de la société des *Anciens Combattants de 1870-71*, qui prend le premier la parole. Nous regrettons, à cause de son étendue, de ne pouvoir reproduire son discours vibrant du patriotisme le plus pur.

M. Désiré Lavallard, vice-président de la société des *Anciens militaires* de l'armée de mer, s'approche à son tour, et s'exprime en ces termes :

« Chers amis,

» Nous ne pouvions laisser passer ce jour de deuil, sans venir déposer des fleurs sur la tombe de ceux qui sont morts pour la Patrie Française.

» Qui de vous n'a pas dans ce caveau un père, un fils, un frère qui vous étaient chers, et dont depuis vingt-trois ans déjà, vous pleurez tous les jours l'absence; absence qui durera malheureusement toujours !! Pourtant s'ils étaient au milieu de vous, ils feraient les délices de vos familles.

» Et qui de vous pourrait encore dire qu'il n'a pas de patrie à défendre, surtout quand il voit ces noms gravés sur ces pierres. Il se dit : « Mon sang est encore chaud de la poudre qui a « fait ensevelir dans ce tombeau nos camarades de combat ». Je dis plus, je dis que j'ai encore du cœur pour les venger. »

» Et quand l'heure sera venue, nous les vengerons et cela pourquoi ? Parce que nous voyons encore tous les jours autour de nous des pères et des mères, qui pleurent leurs fils ; les fils pleurant leur père, les jeunes filles pleurant leur fiancé, et ces veuves qui pleurent leur mari !

» Eh ! bien, chers amis, quand on voit tout cela, il est impossible à un Français de ne pas s'incliner devant ces morts qui sont là reposant pour l'éternité.

» Tcujours nous vous avons aimés, et si l'Eternel nous accorde une longue vie, tous les ans nous viendrons vous voir.

» Maintenant que nous avons accompli notre devoir, nous vous souhaitons le repos que vous avez bien mérité de la Patrie Française.

» Chers amis, nous ne pouvons quitter cette tombe sans crier du fond du cœur : Honneur à ces soldats et marins qui sont morts pour la Patrie et pour la France!»

Ces deux discours sont accueillis par les cris répétés de : « Vive la France ! Vive la Patrie ! »

La cérémonie prend fin vers midi trois quarts. Avant de quitter le cimetière, les quatre sociétés défilent militairement devant le mausolée, avec à leur tête M. Lefeuvre, qui incline le drapeau dont il est porteur.

A trois heures de l'après midi, la société d'anciens militaires *La Fraternelle* quitte en corps l'estaminet des *Deux Postes*, rue des Arts, où elle a son siège. Son drapeau est cravaté de crêpe, et elle est précédée de deux soldats en uniforme, portant une superbe couronne, avec cette légende : « La Fraternelle aux soldats morts pour la Patrie ».

Le cortège suit la rue des Arts, la rue des Fleurs, la rue du Rois, la rue Saint-Georges, la Grande-Place et la Grande-Rue. Comme celui de la matinée, il est l'objet de démonstrations respectueuses sur tout le parcours.

A son arrivée au cimetière, il se passe un certain temps avant qu'il ne puisse pénétrer dans l'intérieur à cause de l'encombrement extrême des visiteurs à ce moment.

Lorsque, tant bien que mal, la société a pu se frayer un chemin jusqu'en face du monument, M. Auguste Wattel, président, prononce d'une voix émue le discours suivant :

« Chers et regrettés camarades,

» En ce jour des grands et pieux souvenirs, la société des Anciens militaires « La Fraternelle », tous, vos frères d'armes, viennent déposer sur le mausolée qui vous recouvre le gage de leur profonde sympathie et nous apporter l'hommage de vos glorieux souvenirs.

» Le noble sentiment qui nous anime ici, depuis nombre d'années, se trouve aujourd'hui rehaussé par une éclatante nouvelle.

» Vous, qui êtes tombés sur le champ d'honneur, en défendant le sol de la France; vous, qui avez vu l'envahissement de notre pays; vous, qui avez assisté aux massacres de l'année terrible, apprenez enfin la rénovation de notre belle patrie, que vos mânes en tressaillent de joie !...

» Les fanfares, dont les échos ont retenti dans tout l'univers, viennent, aux acclamations de nos mâles accents, de donner le prélude de notre revanche.

» Cette revanche sera saine, morale... Elle sera d'un glorieux enseignement dans l'histoire future des peuples; car elle prouvera que, si parfois la force prime le droit, toujours la sagesse primera la force.

» C'est aux accords de l'hymne russe et de la *Marseillaise* que le monde entier vient d'assister au sublime spectacle de deux grandes nations qui se serrent la main.

» Cette alliance, gage sincère d'une paix durable, vient de replacer notre chère France, autrefois isolée, au rang des premières et grandes nations. Elle nous donne aussi l'espérance que l'Alsace et la Lorraine, ces provinces que nous pleurons depuis un quart de siècle, nous seront bientôt rendues.

» Ce jour-là, qui sera l'apogée de notre gloire, nous viendrons en masse déposer sur votre tombe, les trophées d'une victoire morale,... les palmes d'un triomphe sublime.

» Reposez en paix, chers et regrettés camarades, nous, vos frères d'armes, serons toujours de l'avant-garde pour défendre nos frontières et maintenir diguement le drapeau de la France.

» Au revoir, camarades!...

» Au revoir, amis !... »

Ces paroles produisent une profonde impression sur l'assistance ; qui éclate en cris de : « Vive la Patrie ! Vive la France ! »

LA JOURNÉE DE JEUDI

Autant la journée de mercredi a été belle et favorable aux manifestations privées ou publiques autant celle de jeudi a été contrariée, dès le matin, par une pluie persistante, qui n'a guère cessé que vers le milieu de l'après-midi.

C'est ainsi que les familles, qui n'avaient pu effectuer, la veille, leur visite au cimetière, ont été forcées de la différer.

Dans toutes nos églises, la Fête des Morts avait attiré une assistance considérable aux diverses messes, pour lesquelles les officiants avaient revêtu les ornements de deuil, et les communions à l'intention des fidèles trépassés ont encore été très nombreuses.

La société des « anciens combattants de Crimée » avait envoyé à Mme la maréchale de Mac-Mahon un télégramme de condoléances, et une lettre émanant de ses membres honoraires.

Elle nous communique la réponse de Mme la maréchale à son secrétaire; nous la reproduisons textuellement :

« Monsieur,

« Je conserve comme un précieux souvenir l'hommage rendu par les anciens combattants de Crimée à la mémoire du maréchal.

» Il attachait un tel prix à tout ce qui venait de ses anciens compagnons d'armes, que le souvenir qu'ils m'envoient aujourd'hui touche particulièrement mon cœur si douloureusement frappé.

» Veuillez en exprimer toute ma reconnaissance aux membres de la société, et agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

» Maréchale DE MAC-MAHON ».

Le legs Boucicaut. — *Construction d'une maison de refuge à Roubaix.* — Mardi, à onze heures du matin, a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. H. Derouin, secrétaire général de l'administration de l'Assistance publique de Paris, assisté de M. H. Milly, chef du bureau des adjudications, et en présence de M. Théophile Coliez, architecte de la ville de Roubaix, l'adjudication publique, au rabais et sur soumissions cachetées, des travaux de diverse nature à exécuter à Roubaix, pour la construction d'une maison de refuge. (Fondation Boucicaut).

Les travaux, évalués ensemble à la somme de 109,750 fr., ont été adjugés en six lots :

1er Lot. — *Maçonnerie, plafonds et enduits, ferronnerie, etc.* — Evaluation 65,030 fr. 79. Cautionnement 7,000 francs. — Quatre soumissionnaires se sont présentés : M. Basson fils, de Roubaix, avec 8.25 0/0 de rabais; MM. Goffin et Gaberel, de Roubaix, avec 0.00; M. D'Halluin, de Roubaix, avec 4.51 0/0; M. Jean-Baptiste Pennel, de Roubaix, avec 4 05 0/0.

M. Basson fils a été déclaré adjudicataire.

2e Lot. — *Charpente, menuiserie.* — Evaluation 22,849 fr. 87. Cautionnement 2,500 fr. — Six soumissionnaires se sont présentés : M. Mangez, de Croix, avec 10,50 0/0 de rabais ; M. E. Delattre, de Roubaix, avec 12,50 0/0 ; M. Jules Lecapitaine, de Roubaix, avec 10,78 0/0 ; M. Marc Dubus, de Croix, avec 11,50 0/0 M. Alfred Vronne, de Roubaix, avec 15 0/0 ; M. De Groeve, de Roubaix, avec 8.30 0/0

M. Alfred Vronne a été déclaré adjudicataire.

3e Lot. — *Couverture.* — Evaluation 9,587 fr. 70. Cautionnement 1,500 fr. — Quatre soumissionnaires se sont présentés : M. Bourgeois, de Roubaix, avec 5 0/0 de rabais ; M. Henri Fauvelois, de Lille, avec 17,37 0/0 ; M. Florimond Desbarbieux, de Croix, avec 17,57 0/0 ; M. Dominique Delaeste, de Roubaix, avec 10,50 0/0 ; M. Florimond Desbarbieux, a été déclaré adjudicataire.

4e Lot. — *Peinture et vitrerie.* — Evaluation 6014 fr. 44. Cautionnement 700 fr. — Deux soumissionnaires se sont présentés : M. Théodore Gilmant fils, de Roubaix, avec 3,03 0/0 de rabais ; M. Emile Gilmant, de Roubaix, avec 1.70 0/0.

Ce lot n'a pas été adjugé, aucun des rabais offerts par les soumissionnaires n'ayant atteint le rabais minimum fixé au préalable par l'administration générale de l'Assistance publique de Paris.

5e Lot. — *Gaz.* — Evaluation 1,737,20. Cautionnement 200 fr. — Deux soumissionnaires se sont présentés : M. Abel Letombe, avec 2,20 0/0 de rabais; M. Seynave-Dupire, avec 28.30 0/0.

M. Seynave-Dupire a été déclaré adjudicataire.

6e Lot. — *Chauffage.* — Evaluation 3,600 fr. Cautionnement 400 fr. — Quatre soumissionnaires se sont présentés : M. Ferrari, de Lille, avec 12,05 0/0 de rabais; M. Th. Lallemand, de Roubaix, avec 9,25 0/0, M. Burma-Demay, de Tourcoing, avec 17,25 0/0; Mme veuve Dujacquier, de Roubaix, avec 18 0/0.

Mme veuve Dujacquier a été déclarée adjudicataire.

Avis militaire. — *Classe 1892. Retrait des ordres d'appel.* — Les jeunes soldats de la classe de 1892, peuvent, dès à présent, retirer à la gendarmerie de Roubaix, leurs ordres d'appel.

La tentative de suicide de la rue de Mouveaux. — *Mort de Florimond Plateau.* — Selon les prévisions des médecins, l'état de Florimond Plateau, le jeune homme de seize ans, dont nous avons relaté la tentative de suicide et le transport à l'Hôtel-Dieu, a été en empirant, et le malheureux a succombé, au milieu d'atroces souffrances, dans la nuit de mardi à mercredi, vers une heure et demie.

Une rixe entre amis. — Un chanteur ambulant, Auguste Lehec, âgé de quarante-huit ans, demeurant en garni à l'estaminet du « Franc-Picard, » rue de Mouveaux, fit, dans la soirée de lundi, la rencontre d'un sien ami, nommé Charles Vandaumme, qui habite rue du Chemin-de-Fer, à la « Clef d'Or. » Il l'invita à venir passer quelques instants chez lui, ce que l'autre accepta volontiers, et l'amphitryon monta un pot de bière.

Vers dix heures et demie, le cabaretier, M. Bambrugge, ayant entendu un grand tapage dans la chambre de son locataire, et comme un bruit de lutte dont il ne s'expliquait pas le motif, se décida à intervenir.

Il trouva Auguste Lehec, armé d'une clef, frappant à coups redoublés de cette arme improvisée, à la tête et partout où il pouvait l'atteindre, son hôte, qu'il tenait terrassé sous son genou.

Charles Vandamme, manchot, ne se trouvait pas dans des conditions égales pour se défendre, et son adversaire lui eût certainement fait un mauvais parti sans l'arrivée opportune du cabaretier.

M. Bambrugge, homme d'une force peu commune, sépara les combattants, et pour maîtriser Lehec, dont la fureur était à son comble, il le jeta sur le lit, où il le maintint en respect.

Profitant de ce moment de répit, Vandamme, avide de vengeance, saisit un verre à bière à sa portée, et en asséna sur la tête de Lehec un coup si formidable, que le verre fut brisé, et les débris lui firent en même temps cinq plaies contuses, d'où le sang s'échappait avec abondance.

Lorsqu'il vit les choses ainsi tourner au tragique, le cabaretier se débarrassa, non sans beaucoup de peine toutefois, des deux individus, qu'il mit à la porte l'un après l'autre.

Le chanteur ambulant, dont les vêtements étaient tout couverts de sang, se rendit au poste de la rue Saint-Vincent-de-Paul. Les agents voyant son extrême état de faiblesse, s'empressèrent d'aller chercher M. le docteur Largillière, et le médecin, après un pansement sommaire, le fit admettre d'urgence à l'hôpital.

M. Pradier, commissaire, se rendit, le lendemain matin, au lit du blessé, qui ne lui donna que des explications très évasives sur la cause réelle de la rixe; mais Vandamme, interrogé contradictoirement, a déclaré que son ami l'avait frappé le premier avec sa clef, et roué de coups, parce qu'il repoussait ses propositions honteuses.

Charles Vandamme a été laissé provisoirement en liberté, quant à Auguste Lehec, tout laisse supposer qu'il sera mis en état d'arrestation, aussitôt sa guérison.

La tentative de suicide de la rue de Mouveaux. — L'état de Florimond Plateau, le domestique dont nous avons relaté la tentative de suicide et le transport à l'Hôtel-Dieu, est resté stationnaire, mais inspire toujours les plus vives inquiétudes.

A moins d'une amélioration tout à fait inespérée, il n'est guère possible que le malheureux survive à sa blessure, et sa fin est attendue d'heure en heure.

Un cabaret assiégé par des rôdeurs au « Hutin. » — Hier, vers cinq heures de l'après-midi, une femme se présentait affolée au poste du pont Morel; c'était une cabaretière du hameau du Hutin, Mme Ducattez.

Elle venait réclamer le secours immédiat de la police contre une bande d'individus en état d'ivresse, qui démolissaient à coups de briques la vitrine de son établissement, et menaçaient de lui faire un mauvais parti, parce qu'elle avait refusé de leur servir à boire.

Trois hommes de garde se mirent en campagne, et arrivèrent bientôt sur les lieux. A leur approche, les rôdeurs prirent la fuite, serrés de près par deux agents qui ne parvinrent pas à les atteindre.

L'agent Lorthiois, resté sur place, réussit à mettre la main sur un retardataire, François Vlieghe, ouvrier peigneur, demeurant rue Thècle. Il ne tarda pas à apprendre qu'un de ses complices, faisant partie des fuyards, se nomme Farvacque, et habite la rue Delespaul. Cette indication servira peut-être à retrouver la piste de toute la bande.

L'individu arrêté fut conduit d'abord au commissariat de la rue Saint-Joseph, et écroué ensuite au dépôt central de sûreté.

Un grave accident dans une filature. — La filature de coton de MM. Etienne Motte et Cie, rue d'Alger, a été, mardi matin, vers cinq heures, le théâtre d'un grave accident. La victime est un débouleur de vingt-sept ans, du nom de Florentin Christiaens, arrivé de Gand il y a quelques semaines, et demeurant boulevard de Beaurepaire, cour Jonville.

En essayant de retirer une mèche de coton de dessous son métier, l'ouvrier eut la main droite prise entre les rouleaux, et les deux premiers doigts complètement mutilés.

A ses cris, on s'empressa de le dégager de sa triste position, et on le transporta dans les bureaux de l'établissement, où il reçut les soins les plus dévoués, en attendant l'arrivée de M. le docteur Bernard, mandé en toute hâte.

Après avoir appliqué au blessé un pansement sommaire, le médecin le fit transporter d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Quelques heures plus tard, M. le docteur Butruille opérait avec succès l'amputation des deux doigts mutilés.

Un vol à la tire à la Halle Centrale.. — Dans la matinée de mardi, vers dix heures et demie, une batelière, Mme François Decupper, était venue à la Halle centrale, pour y faire ses provisions de ménage. Elle se proposait d'aller ensuite à la Grande-Rue, afin d'y acheter des vêtements d'hiver pour sa famille.

Lorsqu'elle voulut prendre son porte-monnaie pour régler une marchande, la brave femme constata avec stupéfaction la disparition de son porte-monnaie, et d'un billet de banque de cent francs, plus deux francs vingt-cinq centimes en billon qu'il contenait.

Quelque hardi pick-pocket l'avait dévalisée, sans qu'elle s'en fût aperçue.

La brave femme en fut quitte pour déposer une plainte entre les mains de M. Vancostenoble, commissaire du troisième arrondissement.

Tressin. — *Equipée d'ivrognes.* — Lundi soir, trois individus en goguettes, entraient à l'estaminet tenu par M. François Parent, à Tressin. Ils cherchèrent querelle aux clients attablés dans l'établissement.

Le cabaretier voulut mettre les perturbateurs à la porte; mais ceux-ci s'y refusèrent. M. Parent fut forcé d'éteindre la lumière pour y parvenir. Tout le monde sortit.

Les trois ivrognes tournèrent alors leur colère contre la porte et les fenêtres de la maison. Toutes les vitres ont été brisées; la porte a été sérieusement endommagée.

La gendarmerie de Lannoy, prévenue, a ouvert une enquête qui a amené l'arrestation de Smitz Guillaume, âgé de 29 ans, et de J.-B. Colbrant, 27 ans, tous deux ouvriers agricoles, demeurant à Ascq.

Le troisième a été également arrêté.

Baisieux. — Un domestique de ferme Adolphe Tession, entrait en compagnie d'un ami, lundi dans la soirée, chez M. Houzet, cabaretier.

Comme il insultait la cabaretière, le mari de celle-ci s'interposa et mit les deux hommes à la porte. Cela eut l'heur de leur déplaire; ils manifestèrent leur mécontentement en brisant, à coups de pierres, les carreaux de l'estaminet.

La gendarmerie de Lannoy a ouvert une enquête.

C'est aujourd'hui, 2 octobre, que s'est ouvert, rue du Bois, 13, le dépôt de beurre de la grande Laiterie d'Oostcamp. La maison garantit son beurre *absolument pur*, elle ne tiendra que cette seule marque. Pour engager les consommateurs à en goûter, elle se contentera d'un très petit bénéfice. Elle offre actuellement son beurre au prix de 3 fr. 60 le kilog.

76221d

Leçons. — Une jeune fille d'une très honorable famille, munie de son brevet et bonne musicienne, désire donner des leçons, à Roubaix ou à Tourcoing. Elle a déjà enseigné. Recommandations exceptionnelles. Prendre l'adresse au bureau du journal.

75240—35621

Une jeune fille bien élevée, munie d'un brevet supérieur, enseignant déjà dans quelques bonnes familles, dispose encore de quelques heures par jour.

Références de premier ordre. Ecrire au bureau du journal, initiales A. M. A. N. 76213 - 35836

La Russie en images. — Très bel album in-8°, illustré de plus de 100 gravures. — La famille impériale. L'Armée. La Marine. Les Littérateurs. Les Artistes. Les grandes villes. Les Monuments. Les Décorations. L'Alphabet russe. L'Hymne russe avec paroles russes et françaises, etc., etc. En vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, au prix de 50 centimes. 75734

Les nouveaux plans de Roubaix & de Tourcoing monumentaux, industriels et commerciaux, publiés par l'administration des plans monumentaux de France et édités par le *Journal de Roubaix*, viennent de paraître. Ces plans, dressés avec le plus grand soin par M. E. Sternheim, sont des indicateurs indispensables à tous les fabricants et négociants, comportant la description de tous les établissements industriels et des monuments publics de Roubaix, Tourcoing et de leurs environs. Les plans imprimés et gravés d'une façon toute artistique, sont en vente dans nos bureaux, au prix de 1 fr. 72305

Nous offrons à nos lecteurs un livre de cuisine *pratique et simple* dont les explications concises donnent en peu de temps une connaissance parfaite de l'art culinaire. Les menus pour chaque jour de l'année sont en rapport avec les productions de la saison et permettent aux ménagères de varier leur plat sans augmenter leur budget. — Prix exceptionnel : 3 francs. 75730

Tous les membres brisés. — Tresnay, par Chantenay Saint-Imbert (Nièvre), le 24 octobre 1892. Je souffrais de maux d'estomac et d'indigestions; il me semblait que j'avais tous les membres brisés. Vos excellentes Pilules Suisses m'ont fait beaucoup de bien sans le moindre dérangement. Je vous autorise à le publier. (Sig. lég.) GILBERT MATONNAT. 35854d

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 fr. le cent
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

Situation météorologique. — Roubaix, 2 nov. — Hauteur barométrique 755 Température :
A sept heures du matin 7 degrés au-dessus de zéro
A une heure du soir 11 degrés au-dessus de zéro
A cinq heures du soir 6 degrés au-dessus de zéro

TOURCOING

L'ÉLECTION DU CANTON DE TOURCOING-NORD. — Les électeurs du canton de Tourcoing Nord sont convoqués pour le 19 novembre à l'effet d'élire leur représentant au conseil général, en remplacement de M. Masurel-Jonglez, démissionnaire.

LA TOUSSAINT. — Avec la solennité de la Toussaint coïncidait la clôture des retraites qui ont été données dans les diverses paroisses de la ville. Aussi les communions ont-elles été très nombreuses, et, pendant les offices du jour, l'affluence des fidèles était considérable dans toutes les églises.

Les chants répondaient à l'éclat de la solennité. A St-Christophe la maîtrise renforcée d'une quarantaine de choristes a interprété, sous la direction de M. Duponchelle, une très belle messe avec accompagnement d'instruments.

A Notre-Dame, M. Wibaux, maître de chapelle, a fait exécuter une messe d'un grand caractère religieux de M. J. Minard aîné. Le lutrin a aussi chanté un bel *O salutaris* de Roubin.

Aux vêpres et à l'office des morts qui suivait, toutes les églises regorgeaient encore de monde.

Les visites au cimetière. — Pendant toute la journée de mercredi le cimetière n'a pas désempli. Presque toutes les tombes avaient été garnies de fleurs fraîches ou de couronnes nouvelles, et, sous cette forme encore, notre population manifestait de son culte profond pour les morts.

Les promeneurs se plaisaient à rendre hommage aux soins d'entretien donnés aux différentes parties de notre cimetière qui, au point de vue des monuments qu'il renferme, est l'un des plus beaux de la région. L'attention était plus spécialement attirée sur certaines tombes et notamment sur la sépulture tout récemment élevée à la mémoire de M. Fidèle Lehoucq : le monument, une pyramide en pierre bleue, sortant des chantiers de M. Destrebecq, porte sur l'une de ses faces le portrait, médaillon bronze, très ressemblant du défunt : ce médaillon est signé par un jeune artiste de talent M. Auguste Vanden Haegh.

Les magnifiques couronnes déposées sur la tombe du monument élevé à la mémoire des soldats tués en 1870-1871, excitaient aussi l'admiration des visiteurs.

Une manifestation patriotique. — Comme les années précédentes, une manifestation, organisée par la Société des Anciens militaires, a eu lieu au cimetière sur la tombe des soldats tués en 1870-71.

Les différentes sociétés qui y ont pris part s'étaient formées en cortège dans l'ordre suivant :

Tambours et clairons des sapeurs-pompiers, l'Union des trompettes, l'Union tourquennoise, société de gymnastique et d'armes, la Société des Anciens militaires, dont quatre de ses memkres portaient une magnifique couronne en fleurs naturelles offerte par l'honorable M. François Masurel-Jonglez ; la Société des Anciens militaires, établie rue du Dragon, l'Union des Patriotes de Roubaix, les anciens militaires du Blanc-Seau, les pompiers, le Conseil municipal représenté par MM. Honoré-Colson, Hersin, Despinoy, Tack, Grau, A. Dhal et Ducoulombier, une délégation des officiers de réserve et de territoriale.

Viennent ensuite des délégations de la gendarmerie, de la douane, de l'octroi, derrière eux et fermant le cortège, un groupe de jeunes patriotes, allant déposer sur la tombe de l'un de leurs amis mort au service, une couronne en perle.

Plusieurs membres de l'Union des Patriotes de Roubaix s